



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Normandie



Rapport d'activités 2016



Site de Rouen : Cité administrative
2, rue Saint Sever
BP 36 006
76 032 ROUEN Cedex



Siège : 6, boulevard général Vanier
CS 95 181
14 070 CAEN Cedex 5



Site de Gonfreville l'Orcher :
Route des Marais
76 700 Gonfreville l'Orcher

L'année 2016 a été marquée par l'accompagnement par l'État des crises traversées par le secteur agricole et par la mise en œuvre de la réforme territoriale, avec la création d'une **nouvelle DRAAF Normandie**.



Jean CEZARD
Directeur Régional de
l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Normandie

Vous trouverez dans ce rapport annuel, volontairement synthétique, les principales réalisations de 2016, qui s'articulent autour de 4 grands thèmes:

- la DRAAF soutient l'agriculture, en crise, en région Normandie
- l'État est le principal partenaire des politiques régionales en faveur de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt
- la DRAAF prépare l'avenir, en promouvant l'agro-écologie, la transition énergétique et le Programme National de l'Alimentation
- dans le cadre de la réforme de l'État, la DRAAF s'organise sur le nouveau périmètre régional.

L'année 2017 s'ouvre avec de meilleures perspectives conjoncturelles. La DRAAF poursuivra l'accompagnement des mutations agricoles et des acteurs des secteurs agro-alimentaires et forestiers de Normandie.

Jean CEZARD



Paul MENNECIER
Directeur Régional Adjoint de
l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Normandie
Directeur par intérim

L'agriculture, l'agro-alimentaire et la forêt en Normandie, c'est :

35 000 exploitations agricoles et 46 000 emplois
2 millions d'hectares de Surface Agricole Utile
400 000 hectares de forêts
800 établissements agro-alimentaires et 25 000 salariés

L'enseignement agricole en Normandie, c'est :

57 établissements (13 publics et 44 privés)
29 sites de formation d'apprentis (17 publics et 12 privés)
42 sites de formation professionnelle continue (13 publics et 29 privés)
12 exploitations agricoles dans les établissements publics (1474 ha de SAU)
4 ateliers technologiques et 5 centres équestres

Effectifs :	Elèves	9130
	Étudiants	1050
	Apprentis	2500
	Stagiaires	11810



La DRAAF soutient l'agriculture en crise en région Normandie



La Normandie a été particulièrement éprouvée par la crise agricole les années précédentes et celle-ci s'est répercutée sur l'année 2016.

Les intempéries de printemps ont généré de mauvaises récoltes. Les exploitations d'élevage durement marquées par la crise de 2015 n'ont pu retrouver une situation acceptable. Ces difficultés conjoncturelles et même parfois structurelles ont nécessité une très forte mobilisation des services de l'État tout au long de l'année. La DRAAF Normandie s'est impliquée à la fois dans la mise en oeuvre opérationnelle des dispositifs de soutien et dans son rôle plus prospectif d'anticipation d'analyse de la conjoncture agricole.

Mise en oeuvre du Pacte de Consolidation et de Refinancement des Exploitations Agricoles

Le pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles (PCREA), annoncé par le Premier Ministre le 4 octobre 2016, est piloté et coordonné regionalement par la DRAAF.

Il comporte 3 volets :

- des mesures bancaires permettant aux agriculteurs de se refinancer à des conditions les plus favorables par le biais d'un dispositif de garantie publique bancaire (BPI et SIAGI) ainsi que des mesures pour soutenir la trésorerie à court terme des exploitations agricoles. 1,5 M€ sont alloués à la Normandie pour couvrir ce dispositif.
- des mesures spécifiques pour les éleveurs mobilisant des moyens européens et nationaux. Elles se concrétisent, pour les éleveurs laitiers, par une aide à la réduction de la production et un soutien à la trésorerie, et pour les éleveurs de bovins, par un dispositif de soutien à la mise sur le marché de jeunes bovins et une aide à la promotion sur la viande bovine. Les éleveurs laitiers normands s'inscrivent massivement dans le dispositif de réduction de production laitière.
- des mesures sociales d'accompagnement des agriculteurs incluant notamment un soutien de sortie d'activité ou de reconversion professionnelle. Un accord cadre entre l'État, VIVEA et Pôle emploi a été conclu en décembre 2016. Dans ce contexte, la DRAAF mobilise tous les acteurs, y compris hors cadre agricole, pour sa mise en oeuvre régionale.



Note de veille et conjoncture normande

L'observation de la conjoncture économique est essentielle au pilotage des politiques agricoles en région, et plus encore en période de crise. Dès janvier 2016, le Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE) qui assure cette mission, a mis en place un dispositif d'information conjoncturelle à l'échelle de la Normandie. Il repose sur l'observation des cours et marchés régionaux avec l'appui de FranceAgriMer, et sur les prévisions de production réalisées à partir d'enquêtes de terrain. En 2017, les exploitations des établissements d'enseignement agricole seront associées au dispositif pour faire remonter des observations locales sur l'état des cultures et de l'élevage.

Pour valoriser cette information économique, la DRAAF diffuse tous les mois une note de conjoncture traitant des principales productions régionales : grandes cultures, fourrages, lait, viande et légumes. De nombreux graphiques accompagnés de brèves analyses livrent les informations essentielles. En dernière page, le focus du mois aborde un sujet d'actualité. Plus de 600 abonnés sont avertis par messagerie de la parution de la note. Elle est disponible librement sur le site internet de la DRAAF :

<http://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Conjoncture-mensuelle>



Le Plan de Soutien à l'Élevage en Normandie, c'est :
24,3 M€ d'allègement des charges (5 800 exploitations)
10 M€ de mesures sociales
2,2 M€ d'allègements fiscaux

L'État, principal partenaire des politiques régionales



La Réforme Territoriale a fortement infléchi le rôle de l'État dans la mise en oeuvre des politiques agricoles, avec notamment le transfert de l'autorité de gestion des fonds européens destinés à l'agriculture FEADER (Fonds Européens Agricole et de Développement Rural). Le Conseil Régional de Normandie est maintenant le chef de file de l'action publique dans ce domaine. Cependant, l'État ne s'est pas pour autant désengagé, et les moyens d'expertise et surtout les moyens financiers du Ministère en charge de l'Agriculture sont toujours conséquents et mis à disposition de l'action coordonnée de l'ensemble des partenaires institutionnels. D'autre part, le rôle régalien de l'État demeure et la DRAAF est en charge de procédures nouvellement attribuées au niveau régional : le contrôle des structures.

Rôle de la DRAAF dans le dispositif des aides du FEADER



Les programmes de développement rural haut et bas-normands comprennent un certain nombre de dispositifs d'aide à destination des acteurs du monde agricole et rural ainsi que de la forêt. Ces programmes sont financés par des crédits du Fonds Européen Agricole et de Développement Rural (411,8 millions d'euros de FEADER pour toute la programmation 2014-2020) auxquels viennent s'adosser une contrepartie nationale variable selon les mesures.

Avec un budget prévisionnel de 107 millions d'euros pour la programmation en Normandie, le ministère en charge de l'agriculture, via la DRAAF en tant que chargée du pilotage régional côté Etat, contribue très largement au cofinancement des mesures d'accompagnement de l'agriculture dont les 6 principales consomment 62 % du FEADER régional. Grâce à l'intervention de l'Etat, ce sont près de 50 % des crédits FEADER qui sont mobilisés en Normandie. Ainsi, le MAAF finance les indemnités compensatoires aux handicaps naturels, l'installation en agriculture, les mesures agroenvironnementales et climatiques comme la conversion à l'agriculture biologique ou son maintien. Il soutient également les investissements de modernisation au travers du plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles.

La DRAAF soutient également la filière forêt-bois en contribuant aux mesures relatives à l'amélioration de la desserte en forêt, au renouvellement et à l'amélioration des peuplements forestiers et aux investissements de modernisation des entreprises forestières



Mise en place du contrôle des structures à l'échelle régionale normande

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a fait évoluer les textes relatifs aux schémas et au contrôle des structures agricoles. Les schémas, historiquement départementaux, sont devenus des Schémas Directeurs Régionaux des Exploitations Agricoles (SDREA). Le SDREA encadre les mouvements de foncier et détermine des orientations, des priorités, des seuils de contrôle, des critères d'appréciation de l'intérêt économique et environnemental qui présideront à l'attribution d'autorisation d'exploiter les terres en cas de concurrence entre demandeurs.

Les arrêtés préfectoraux relatifs aux SDREA ont été publiés au Recueil des Actes Administratifs (RAA) le 1^{er} avril 2016. Le contrôle des structures agricoles (délivrance des autorisations d'exploiter) relève, depuis cette date, de la compétence du Préfet de région, et non plus de département.

Les DDT(M) restent, cependant, le guichet de proximité pour la réception et l'instruction des dossiers des agriculteurs. Une procédure régionale a été élaborée entre la DRAAF et les DDT(M) afin de sécuriser au maximum la mise en oeuvre du dispositif, ce domaine étant particulièrement sujet à recours auprès des tribunaux.

A l'échelle normande, pour la période du 2 avril au 31 décembre 2016, 807 dossiers ont été traités, dont 25 refus d'exploiter. L'autorisation tacite a été privilégiée (silence vaut accord) : 413 décisions tacites ont été délivrées.

Le soutien à l'installation et à la modernisation, c'est :

302 = nombre de jeunes installés avec les aides en 2016

15 540 € = montant moyen d'une aide DJA

(dotation aux jeunes agriculteurs) en 2016

PCAE (Plan de Compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles) :

853 exploitations bénéficiaires pour 26,7 M€ de subvention

La DRAAF contribue activement au développement de l'agro-écologie en Normandie.

Trois nouveaux Groupements d'Intérêts Economiques et Environnementales (GIEE) ont été reconnus en 2016, portant à 21 le nombre total de GIEE sur le territoire normand. Un appel à projets régional a permis de financer l'animation de 11 d'entre eux sur des crédits CASDAR (Compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural ») et MAAF pour un montant total de 180 000 €.

Au titre du réseau Ferme DEPHY, 11 dossiers ont reçu un avis favorable de réengagement. Un appel à projet Ecophyto 2 «réduisons l'utilisation des produits phytosanitaires dans le bassin Seine- Normandie» a été lancé mi-juillet par l'agence de l'eau Seine-Normandie. 19 dossiers de candidature ont été reçus pour la Normandie, correspondant à un montant de projet de 2,76 M€. La majorité des projets déposés concernent l'accompagnement de groupes d'agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Trois séminaires ont été organisés dans des lycées agricoles :

- « l'agro-écologie sans frontières » à Coutances en avril,
- « le changement climatique » à Sées en novembre,
- le colloque Ecophyto «Savoir plus, risquer moins», au Robillard en novembre, centré sur l'amélioration des connaissances sur les risques liés à la manipulation des produits phytosanitaires et sur les pratiques économes.

L'enseignement agricole est également très impliqué dans l'agroécologie au travers du programme régional « Enseigner à produire autrement ».

Tous les diplômés rénovés récemment (CAPA et BTSA ACSE) ont bénéficié en 2016 d'un accompagnement du Service Régional de Formation et Développement (SRFD) pour permettre des échanges de pratiques entre pairs au plan régional ou inter-régional en lien avec l'inspection de l'enseignement agricole et les écoles supérieures nationales.

Les établissements d'enseignement agricoles normands comptent 12 exploitations et 4 ateliers technologiques. Une apprentie ingénieure en agriculture a été recrutée par la DRAAF afin de renforcer l'animation de ce réseau régional. Des réunions thématiques de travail ont été organisées autour de sujets d'intérêt commun : commercialisation en filière courte, bien-être animal, formation des salariés, démarches collectives...

La lettre d'information « Enseigner à produire autrement en Normandie » diffusée au plan local, régional et national, permet de mobiliser ces deux réseaux et de valoriser l'enseignement agricole.

Par ailleurs, la DRAAF, en partenariat avec la CRAN, a réalisé une étude intitulée «les systèmes laitiers herbe-maïs normands, quels enjeux pour la triple performance ?». Cette étude avait pour objet d'analyser les caractéristiques techniques et économiques des systèmes fourragers utilisés en Normandie et de repérer des pratiques innovantes pour améliorer la gestion fourragère et la culture du maïs dans le sens de la triple performance.

La DRAAF participe à la transition énergétique dans le cadre de travaux de rénovation des bâtiments

Le bâtiment de la Pierre Heuzé à Caen (Siège de la DRAAF de Normandie) a fait l'objet en 2016 d'importants travaux de rénovation énergétique. Ils ont consisté en un changement du système de distribution du chauffage dans chaque bureau par l'installation d'une double adduction de la distribution et à renforcer l'isolation des zones exposées aux variations thermiques (salles de réunions et façades Sud, Ouest et Est). Les travaux d'isolation externe du bâtiment ont d'ailleurs été réalisés suite à un diagnostic énergétique précis qui a permis d'identifier les zones particulièrement exposées sur lesquelles il était nécessaire d'intervenir. Ces travaux ont été l'occasion d'améliorer l'esthétique du bâtiment par la pose d'un parement bois sur les façades des salles de réunion et par des peintures d'agrément externes. L'ensemble de ces travaux permettra de réduire la consommation énergétique du bâtiment et d'améliorer le confort de vie de ses utilisateurs. Il a été l'objet d'un financement de plus d'un million d'Euros au titre des opérations immobilières.

La sécurité sanitaire assurée par la DRAAF de Normandie en 2016, c'est :
288 établissements contrôlés pour la santé et l'hygiène des végétaux produits
659 contrôles de la vente et de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques
5550 certificats (végétaux) délivrés pour l'exportation
17311 lots (animaux et végétaux) contrôlés à l'import



AGRO-ÉCOLOGIE
PRODUISONS
AUTREMENT

ÉCOPHYTO
PIC Le portail de la protection
intégrée des cultures





La DRAAF poursuit l'animation du Programme National pour l'Alimentation (PNA) en région, dans le cadre du CRALIM (Comité Régional pour l'Alimentation), en lien avec plus de 400 acteurs de l'alimentation

Le programme national pour l'alimentation a pour objectif d'assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, en quantité suffisante, de bonne qualité gustative et nutritionnelle, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables pour tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique.

Les objectifs généraux de cette politique sont :

- de défendre le modèle alimentaire français,
- de mieux répondre aux attentes des consommateurs,
- de contribuer au maintien de la compétitivité du secteur agricole et agroalimentaire français.

Le REGAL de Normandie (Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire), soutenu par la DRAAF, l'ADEME et la DREAL, a souhaité sensibiliser les élus des territoires dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire. Un « zéro gaspi tour » a été organisé dans la semaine du 10 au 14 octobre 2016. Chaque jour, un nouveau territoire était visité par le REGAL pour convaincre les décideurs locaux de fortement réduire le gaspillage alimentaire. Les rencontres se sont déroulées dans des lieux assurant de la restauration collective (école, collège, lycée, EHPAD). La DRAAF souhaite associer les lycées agricoles dans le lutte contre le gaspillage alimentaire. Une soixantaine d'élus de Cherbourg, Hérouville Saint Clair, Alençon, Evreux et Harfleur a ainsi participé à ces échanges.

La Commission régionale de la forêt et du bois, rassemblant l'ensemble des acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, s'est réunie pour la première fois le 6 décembre

La commission régionale de la forêt et du bois (CRFB) a été installée le 6 décembre 2016. Elle a réuni l'intégralité de la filière forêt-bois, de l'amont à l'aval, et la diversité des acteurs en lien avec la forêt.

La CRFB a pour mission d'élaborer et de mettre en oeuvre les orientations de la politique forestière en Normandie, en prenant en compte la multifonctionnalité de la forêt. Elle doit notamment construire le programme régional de la forêt et du bois (PRFB) en intégrant les objectifs du programme national, et le contrat de filière bois qui en découle.

Les modalités d'élaboration du PRFB ont été discutées en commission. Deux groupes de travail seront constitués avec des représentants de toute la filière. Ils seront co-animés par la DRAAF et le CRPF pour l'un, par la Région et ProfessionsBois pour l'autre. Ces groupes travailleront sur les thématiques du futur programme : besoins régionaux, capacités de traitement, conditions d'exploitation et de transport, connaissance des massifs forestiers, localisation des prélèvements supplémentaires, enjeux environnementaux,...

Un comité paritaire de forestiers et de chasseurs, rattaché à la CRFB, sera chargé de l'élaboration d'un programme d'actions en faveur de l'équilibre sylvo-cynégétique, en lien avec les commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage.

Les aides en faveur de la filière ont également été présentées à cette première CRFB.

Les objectifs du Programme national de la forêt et du bois

1. Créer de la valeur dans le cadre de la croissance verte, en gérant la ressource disponible en France, pour la transition carbone.
2. Répondre aux attentes des citoyens et s'intégrer à des projets de territoire
3. Conjuguer atténuation et adaptation des forêts françaises au changement climatique
4. Développer des synergies entre forêt et industrie

L'information statistique et territoriale, c'est :

9 enquêtes en 2016, dont pratiques d'élevage et structures 2016
8 000 exploitations enquêtées au total
5 publications Agreste Normandie Données
11 numéros Agreste Normandie conjoncture mensuelle (54 pages publiées au total)
150 réponses à la demande traitées

Le résultat aux examens dans l'enseignement agricole, c'est :

CAPa : 90,4 %

BEPA : 93,5 %

Bac Pro : 83,6 %

Bac techno : 87,3 %

Bac S : 97,2 %

BTSA : 75,5 %



Créée le 1^{er} Janvier 2016, la DRAAF de Normandie est organisée sur 3 sites.

La DRAAF de Normandie est désormais organisée sur 3 sites (Caen, le siège, Rouen et Gonfreville l'Orcher, le poste frontalier) avec des services multi-sites, des chefs de services sur l'un des 2 sites principaux en fonction de la présence des principaux partenaires. Tout l'enjeu de cette année 2016 était de s'adapter à ce changement, de construire une nouvelle communauté de travail au service de ses missions et de restructurer les réseaux au format normand.

La fusion de la DRAAF Normandie a été l'occasion d'harmoniser ses procédures internes de fonctionnement, notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de la logistique, de l'informatique, de la gestion budgétaire et financière et de façon plus générale dans chaque service fusionné.

Par ailleurs, la DRAAF porte depuis le 1^{er} janvier 2016 la responsabilité fonctionnelle du Centre de prestation comptable mutualisé (CPCM), réparti entre les sites de Rouen et de Caen. L'année 2016 a permis d'engager des travaux d'organisation du fonctionnement des deux équipes, de rééquilibrer les charges de travail et d'harmoniser les procédures. Ces premiers travaux ont pu significativement réduire les délais globaux de paiement auquel l'État est tenu vis à vis de ses fournisseurs.

La DRAAF a lancé le projet interne « Réussir ensemble la DRAAF Normandie »

La DRAAF de Normandie a initié en octobre 2015 un projet stratégique pour 3 ans, dont l'un des axes s'est décliné dès le début 2016 en un projet de service participatif intitulé «réussir ensemble la DRAAF Normandie». Celui-ci s'articule autour de 4 objectifs : bâtir une nouvelle communauté de travail, piloter et organiser la DRAAF, renforcer les compétences et l'expertise au sein de la DRAAF et améliorer les conditions de travail.

Ce projet s'est d'abord appuyé sur le travail en séminaires du comité de direction, des rencontres régulières avec les agents lors de « RDV cafés » et un forum des cadres. Puis pour poursuivre cette démarche participative, la direction a souhaité réunir l'ensemble des agents pour les faire réfléchir sur « Comment mieux vivre et travailler ensemble à la DRAAF Normandie ? », à l'aide d'une méthode innovante et très collaborative : un forum ouvert, qui s'est tenu en novembre. Le travail va se poursuivre en 2017, sur la base des idées produites, pour finaliser le plan d'action triennal de la DRAAF.

La DRAAF joue un rôle d'animation dans une centaine de réseaux de gouvernance ou de compétences métiers, restructurés au format normand en 2016. Focus sur la mise en réseau des établissements d'enseignement agricoles.

Dans le domaine de l'enseignement agricole, la Normandie est constituée de 9 EPLEFPA, soit 13 lycées, 12 CFA/CFPPA, 10 exploitations agricoles, 2 exploitations horticoles et 4 ateliers technologiques.

La DRAAF organise des réunions avec les directeur-rices et de leurs adjoint-es environ une fois par mois. Chaque réunion est l'occasion d'un point d'actualité sur les questions éducatives, économiques et sociales et d'échanges sur des sujets stratégiques et de pilotage de l'enseignement agricole public au niveau régional. Une organisation de la représentation régionale des établissements a été mise en place. Les représentant-es élu-es des directeur-rices s'appuient sur un comité de pilotage et sur un comité technique associant les représentant-es des membres des équipes de direction (rôle de proposition et de travail sur des sujets techniques).

De plus, une dizaine de réseaux animés ou co-animés par le SRFD fonctionnent depuis fin 2016 :

- RENADOC : réseau des centres de documentation
- réseau culturel : professeur-es d'ESC
- coopération internationale
- 3 réseaux des directeur-rices de centres : exploitations et ateliers technologiques, CFA, CFPPA
- conseillers principaux d'éducation
- réseau des infirmier-ères
- secrétaires généraux et gestionnaires
- développement durable
- référent-es enseigner à produire autrement
- insertion- égalité

La DRAAF
Normandie
en 2016, c'est :

3 sites

202 agents

625 journées de
formation agent



